

Les commerces « non essentiels » de nouveau sacrifiés !

Les annonces du Premier Ministre confirmant la fermeture des commerces pendant au moins 4 semaines dans 16 départements, ont amplifié l'inquiétude et la colère de nos ressortissants. Nos entreprises et nos salariés sont de nouveau sacrifiés !

Nos commerces de proximité, fortement fragilisés, sont aujourd'hui en danger de mort. Quelles que soient les aides du Gouvernement, elles ne seront pas suffisantes pour couvrir l'ensemble des pertes auxquelles nos commerces doivent faire face. Si rien ne change, les rideaux vont définitivement se baisser en masse sur la majeure partie du territoire.

Les efforts demandés à nos entreprises des 14 départements, à partir de vendredi, sont considérables. La réponse des pouvoirs publics doit être à la hauteur des sacrifices demandés.

Depuis des mois, notre Fédération alerte sur le problème des loyers, sur la prise en charge des pertes d'exploitation. La seule augmentation du Fonds de solidarité ne sera pas suffisante. Celui-ci permet d'éviter la cessation d'activité mais on constate, à ce jour plusieurs incohérences :

- L'exclusion des entreprises dont le dirigeant majoritaire est titulaire d'un contrat de travail à temps complet au sein de cette entreprise ou dans une autre société. Cette mesure nous semble invraisemblable. Comment le dirigeant va-t-il faire face aux charges de son entreprise, en utilisant son propre salaire ?
- Le fonds de solidarité s'applique uniquement à l'entreprise sans prendre en compte les établissements rattachés, qui doivent chacun payer les charges (loyers, assurances, salaires...). Nous déplorons un système inadapté pour les PME. On demande alors aux entrepreneurs de laisser mourir leurs établissements.
- L'exclusion des nouvelles créations d'entreprises postérieures au 31/10/20.

Nous comprenons l'importance de la lutte contre la crise sanitaire, mais nous dénonçons une décision de fermeture inéquitable et lourde de conséquences économiques et sociales. Cette décision est injuste car nos commerces ont mis en place toutes les mesures afin d'assurer la sécurité des collaborateurs et des consommateurs, grâce aux masques, gel, distanciation sociale, limitation du nombre des clients. Nos magasins respectent largement la jauge des 8m²/client (il est en effet exceptionnel d'avoir plus de 3 clients à la fois). Nos commerces ne sont pas responsables de la propagation du virus.

Les entreprises sont aujourd'hui plus fragiles que lors des deux premiers confinements. Pour un grand nombre d'entre elles, il est désormais impossible de s'endetter davantage car elles n'ont plus une trésorerie suffisante. La plupart de nos ressortissants ont reçu leurs stocks, comment vont-ils pouvoir les payer alors qu'il leur est interdit d'ouvrir ?

C'est ainsi une partie majeure de notre économie qui est de nouveau mise à l'arrêt pour la troisième fois !

Sophie Brenot
Présidente
FNDMV



Contact : FNDMV – 01 42 06 74 23 – n.guide@fndmv.org